

Immatriculé à : SIE VERSAILLES SUD  
Le 12/07/2012 Barreau n°2012/1 415 Case n°45  
Régistrement : 125 €  
Total liquidé : cent quarante euros  
Montant reçu : cent quarante euros  
La Comptable principale des impôts  
Personne : 15 €

## 2GSI

Société à responsabilité limitée  
au capital de 3.850 euros

Siège social : 1 avenue Joseph Kessel  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

439 789 397 RCS VERSAILLES

### PROCES-VERBAL DES DECISIONS

#### DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 8 FEVRIER 2012

Christèle CLOSE  
Contrôleur des Finances  


Le huit février deux mille douze, au domicile du Gérant, Monsieur Olivier GOUSSEAU, demeurant 177 rue des Roches - Les Mousseaux 78760 Jouars Pontchartrain,

Propriétaire de la totalité des 3.850 parts de 1 euro composant le capital social de la Société 2GSI,

Associé unique de ladite société,

#### A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- à la transformation de la Société en Société par actions simplifiée ;
- à l'adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme ;

#### PREMIERE DECISION

L'associé unique constatant que les conditions légales sont réunies, et au vu du rapport du Commissaire à la transformation, désigné conformément aux articles L 223-43 et L 224-3 du Code de commerce, décide de transformer la Société en Société par actions simplifiée comportant un seul associé à compter de ce jour.

#### DEUXIEME DECISION

En conséquence des décisions qui précèdent, l'associé unique adopte les statuts de la Société sous sa forme nouvelle de Société par actions simplifiée, dont le texte demeurera annexé au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique, Gérant, et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

